



PRÉFET DE L'AVEYRON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé de l'ouverture d'une enquête publique unique, captage de la source de la Fontaine, présentée par la mairie de Lapanouse-de-Cernon, préalable à :

- la déclaration d'utilité publique des périmètres de protection et de dérivation des eaux et demande d'autorisation d'utiliser l'eau en vue de la consommation humaine, pour le captage de la source de la Fontaine, situé sur la commune de Lapanouse-de-Cernon ;
- l'enquête parcellaire en vue de la détermination des parcelles concernées par les périmètres de protection et de l'institution de servitudes qui en découlent ;

Cette enquête, d'une durée de **16 jours consécutifs**, se déroulera **du lundi 4 juillet 2022 au mardi 19 juillet 2022**, à la mairie de Lapanouse-de-Cernon.

Le pétitionnaire est la mairie de Lapanouse-de-Cernon, représentée par Madame la maire, Madame Stéphanie Andrieu. L'adresse est fixée à Lapanouse-de-Cernon (12230), rue de la Mairie tél : 05 65 62 76 20, courriel : mairielapanousedecernon@wanadoo.fr.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier d'enquête seront déposées à la mairie de Lapanouse-de-Cernon, **du lundi 4 juillet 2022, à 9h00, au mardi 19 juillet 2022, à 12h00 inclus**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures d'ouverture au public :

- **le jeudi et le vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30**

Le dossier d'enquête publique sera également consultable, pendant toute la durée de celle-ci, sur le site internet des services de l'État en Aveyron (www.aveyron.gouv.fr), à la rubrique "publication - consultations - enquêtes publiques en cours".

Pendant ce délai, des observations pourront être consignées par toute personne intéressée :

- soit directement sur le registre d'enquête, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, ouvert, à cet effet, à la mairie de Lapanouse-de-Cernon ;
- soit adressées, par correspondance, au commissaire enquêteur, à la mairie de Lapanouse-de-Cernon, rue de la Mairie, 12230 Lapanouse-de-Cernon qui les joindra au registre ;
- soit par courriel, à l'adresse mail dédiée : pref-enquete-lapanousedecernon@aveyron.gouv.fr

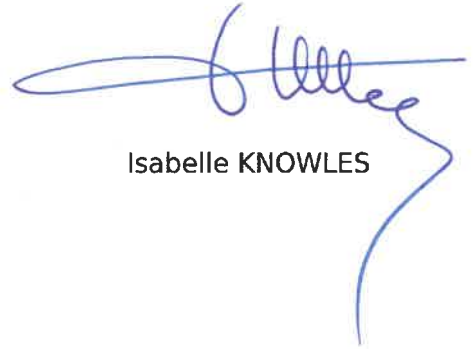
Monsieur Henri PUJOL, commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, à la mairie de Lapanouse-de-Cernon :

- **le lundi 4 juillet 2022, de 9h00 à 12h00**
- **le samedi 16 juillet 2022, de 9h00 à 12h00**
- **le mardi 19 juillet 2022, de 9h00 à 12h00**

Ne pourront être pris en compte que les observations et les courriers reçus à la mairie de Lapanouse-de-Cernon et sur la boîte mail dédiée, avant l'heure de clôture de l'enquête, soit, au plus tard, **le mardi 19 juillet 2022, à 12h00**.

Copies du rapport et des conclusions seront tenues à la disposition du public, à la mairie de Lapanouse-de-Cernon, ainsi que sur le site internet des services de l'État en Aveyron (www.aveyron.gouv.fr), à la rubrique "publication - consultations - enquêtes publiques clôturées", pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête.

Pour la préfète et par délégation,
la secrétaire générale

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'I' followed by several loops and a long, sweeping tail that extends downwards and to the right.

Isabelle KNOWLES